



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 23 Juin 2016

Intervention de Charles de GEVIGNEY

**Rapport N° 16.03.05 – Appel à Projet Partenariat Européen pour
l’Innovation en agriculture**

Monsieur Le Président, Chers Collègues,

Dans le cadre du « **partenariat européen pour l’innovation** », le volet régional lance un appel à projets. Ces projets doivent permettre aux agriculteurs de tester des solutions novatrices à certaines problématiques, en s’appuyant sur des « **groupes opérationnels** » spécifiquement formés et financés par le FEADER.

Pour la Région Centre Val de Loire, la sélection des projets va s’appuyer sur cinq axes stratégiques prédéfinis.

L’Axe 5 : (...mise en place de systèmes et de pratiques pour réduire les impacts environnementaux sur la biodiversité et la qualité des sols...) nous paraît particulièrement opportun et fondamental.

En effet, la logique de productivité, montée en puissance sur les dernières décennies, a poussé les agriculteurs dans l’adoption de pratiques culturales pour lesquelles ils n’ont pas eu le choix, mais dont certaines mettent en péril, à court terme, l’existence même de nos terres arables. Et il faut savoir que la terre arable n’est pas une denrée extensible à volonté.

Sans entrer dans la technique, pour être une terre cultivable, un sol doit être riche en argiles. Il faut 10 000 ans à la roche mère pour produire 1mètre d’argile. Et il faut parfois moins d’un siècle aux techniques modernes pour les faire disparaître.

Sans vouloir le moins du monde faire de catastrophisme, il faut être conscients que cette logique mortifère concerne notre avenir immédiat, donc directement celui de nos enfants.





Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Pour s'en convaincre, il suffit de retenir **deux chiffres** :

- 1) Compte tenu de la courbe démographique et de l'évolution mondiale, il faudra presque doubler la production agricole mondiale dans les 20 années à venir pour nourrir tout le monde.
- 2) Toutes causes confondues, on perd définitivement sur la planète entre 12 et 20 millions d'hectares de terre arable par an.

Et notre pays, grand producteur agricole, n'est bien entendu pas épargné. Et au sein de celui-ci, notre territoire régional, avec la Beauce en particulier, est concerné au premier chef par ce processus de dégradation. Il faut savoir que sous l'effet du tassement des engins, des labours profonds successifs, des intrants chimiques, une terre de Beauce perd, irrémédiablement, plus de trente tonnes de matière organique, par an et par hectare. Et les premières victimes de cet appauvrissement des sols sont bien sûr les agriculteurs eux-mêmes.

Dans le même temps, les études récentes ont permis de découvrir des techniques, des procédés et protocoles nouveaux qui permettent de contrecarrer très favorablement les effets destructeurs des pratiques installées. Mais leur vulgarisation est souvent coûteuse et le basculement sur ces nouvelles techniques source de problèmes et de perte de revenus pour l'agriculteur dans les premières années.

Nous devons tout faire pour aider nos agriculteurs à emmener l'agriculture vers des pratiques les plus durables possibles. Parce que c'est un enjeu de société global et immédiat.

Parce que nous pourrions sortir les programmes les plus novateurs et ambitieux qui soient, s'il n'y a plus de terre à même de les réaliser, ils s'avèreront inutiles.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Président, qu'une action particulièrement volontariste, et une attention spécifique, soient apportées à la sélection de projets riches et ambitieux dans « **l'Axe 5** », dont la portée va très au-delà des simples intérêts économiques de la filière agricole elle-même.

Je vous remercie.

